

SUPPLIQUE ET RESCRIT
en vue d'un mariage

Formulaire 5
Écrire en lettres moulées

Paroisse du mariage _____ date du mariage _____
église du mariage _____

HOMME **IDENTITÉ DES PERSONNES ET PIÈCES AU DOSSIER** **FEMME**

nom _____ prénom _____	NOM ET PRÉNOM _____ ADRESSE _____ PAROISSE _____ RELIGION _____	nom _____ prénom _____
pour un non catholique indiquer sa religion _____	DATE DE NAISSANCE _____	pour une non catholique indiquer sa religion _____
VEUF DE – VEUVE DE _____		

ENQUÊTE PRÉNUPTIALE
 CERTIFICAT DE NAISSANCE

témoignage : formulaire 2 <input type="checkbox"/> registre <input type="checkbox"/> extrait <input type="checkbox"/>	BAPTÊME	témoignage : formulaire 2 <input type="checkbox"/> registre <input type="checkbox"/>
témoignage : formulaire 2 <input type="checkbox"/> registre <input type="checkbox"/> extrait <input type="checkbox"/>	CONFIRMATION	témoignage : formulaire 2 <input type="checkbox"/> registre <input type="checkbox"/>
attestation de décès <input type="checkbox"/> certificat de sépulture <input type="checkbox"/>	PREUVE DE VIDUITÉ	attestation de décès <input type="checkbox"/> certificat de sépulture <input type="checkbox"/>
témoignage : formulaire 2 <input type="checkbox"/> PREUVE DE LIBERTÉ CIVILE <input type="checkbox"/> témoignage : formulaire 2		
formulaire 4 <input type="checkbox"/> autorisation du tribunal <input type="checkbox"/> MINEUR : AUTORISATION <input type="checkbox"/> autorisation du tribunal <input type="checkbox"/> formulaire 4		

autre (précisez) : _____ catholique MARIAGE ANTÉRIEUR NUL catholique autre (précisez) : _____
jugement de divorce (ou dissolution) décret de nullité (documents au dossier) décret de nullité jugement de divorce (ou dissolution)
Les futurs époux sont déjà mariés ensemble civilement : certificat de mariage

SUPPLIQUE En vue de la célébration de leur mariage, les personnes ci-haut désignées demandent à l'Ordinaire

le *nihil obstat* lettres testimoniales (mariage hors-diocèse)
 la permission pour célébrer un mariage mixte
 la dispense de l'empêchement de _____

Écrire au verso la raison qui légitime toute dispense ou permission

SCEAU _____
Signé à la paroisse _____
date _____ curé ou personne autorisée _____

RESCRIT

Nous accordons, selon les termes de la supplique,

le *nihil obstat* lettres testimoniales (mariage hors-diocèse)
 la permission pour célébrer un mariage mixte
 la dispense de l'empêchement de _____

SCEAU _____
Donné le _____
Ordinaire ou délégué de l'Ordinaire _____

Diocèse de _____ **SUPPLIQUE ET RESCRIT**
en vue d'un mariage

HOMME **FEMME**

nom _____ prénom _____	NOM ET PRÉNOM _____	nom _____ prénom _____
Paroisse du mariage _____ date du mariage _____		
Église du mariage _____		

SUPPLIQUE En vue de la célébration de leur mariage, les personnes ci-haut désignées demandent à l'Ordinaire

le *nihil obstat* lettres testimoniales (mariage hors-diocèse)
 la permission pour célébrer un mariage mixte
 la dispense de l'empêchement de _____

Écrire au verso la raison qui légitime toute dispense ou permission

SCEAU _____
Signé à la paroisse _____
date _____ curé ou personne autorisée _____

RESCRIT

Nous accordons, selon les termes de la supplique,

le *nihil obstat* lettres testimoniales (mariage hors-diocèse)
 la permission pour célébrer un mariage mixte
 la dispense de l'empêchement de _____

SCEAU _____
Donné le _____
Ordinaire ou délégué de l'Ordinaire _____

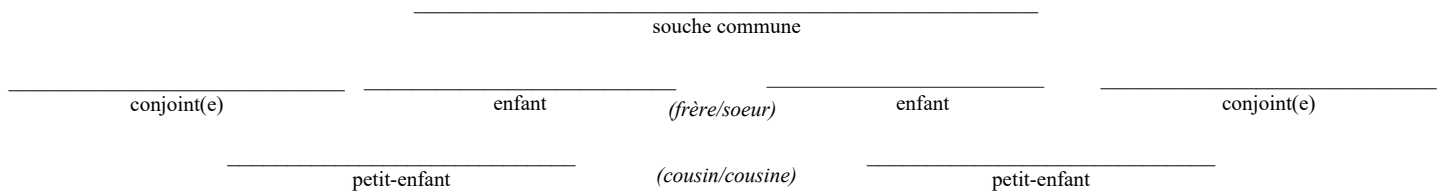
(verso)

Espace destiné aux avis, remarques, selon le projet de mariage en cause.

- raisons invoquées pour demander une dispense d'empêchement;
- dans le cas du mariage d'un jeune, avis et informations sur la préparation des futurs, la rencontre avec les parents, etc.;
- incertitude quant à la foi des futurs époux;
- difficulté que présente un mariage de religion mixte, etc.

Type de préparation au mariage : _____

Arbre généalogique établissant :
• la consanguinité : parenté des futurs époux entre eux (can. 1091)
• l'affinité : parenté d'une des parties avec le conjoint décédé de l'autre partie (can. 1092)



Autorisation pour la célébration d'un mariage dans une paroisse étrangère. (can. 1115)

J'autorise la célébration de ce mariage dans la paroisse

SCEAU

date

Ordinaire ou curé

Nihil obstat de l'Ordinaire du diocèse où sera célébré le mariage lorsque ni l'un ni l'autre des futurs époux n'est de ce diocèse.

Nihil obstat donné le _____

SCEAU

signature de l'Ordinaire ou de son délégué

Autorisation pour la célébration d'un mariage dans une paroisse étrangère. (can. 1115)

J'autorise la célébration de ce mariage dans la paroisse

date

Ordinaire ou curé

Nihil obstat de l'Ordinaire du diocèse où sera célébré le mariage lorsque ni l'un ni l'autre des futurs époux n'est de ce diocèse.

Nihil obstat donné le _____

SCEAU

signature de l'Ordinaire ou de son délégué

SCEAU

Dans le cas d'un mariage mixte ou d'un mariage avec dispense de disparité de culte (can. 1086 et 1125), il est nécessaire pour le curé – ou la personne autorisée – qui prépare les futurs époux au mariage de signer l'attestation suivante (can. 1126; CECC, décret n° 34) :

- La partie catholique a été soigneusement instruite de la responsabilité qu'elle a de vivre selon sa foi, d'en témoigner, d'éviter ce qui pourrait l'en éloigner et de faire tout son possible pour assurer le baptême et l'éducation de ses enfants dans la foi catholique. Elle s'engage sincèrement à remplir ses obligations.
- La partie non catholique a été informée de la doctrine de l'Église catholique sur le mariage chrétien et reconnaît que le mariage qu'elle veut contracter devant l'Église est un et indissoluble. Elle est au courant des obligations de son futur époux ou de sa future épouse quant à sa foi et quant au baptême et à l'éducation catholique de ses enfants.
- Les parties ont reçu une préparation adéquate au mariage.

_____ curé ou personne autorisée